

CARNET DU JOUR [REPRODUCTION INTERDITE]

Combloux, Sallanches
Marie-Louise MILLION, son épouse ;
Jérôme et Nathalie MILLION, Stéphane et Stéphane GROS, Christelle et Mathieu GACHET, ses enfants ;
ses petits-enfants ;
ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ;
tous les parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Emile MILLION
survenu le 9 septembre 2025, à l'âge de 77 ans.
La célébration religieuse aura lieu le samedi 13 septembre, à 14h30, en l'église Saint-Nicolas de Combloux.
Emile repose à la chambre funéraire de Solanches, 316, rue Antoine Pissard, où une visite peut lui être rendue.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Chamonix-Mont-Blanc, Annancy, Vendée
François, son époux ;
Alexandre, Elodie et Clément, ses enfants et son gendre ;
Lévy, Aaron, Rictael, ses petits-enfants chéris ;
Nadja, Malika, Azedine, Djamilia (?), ses sœurs, son frère et leurs enfants ;
Fabienne, sa meilleure amie ;
tous les parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Louisa AIRAU
née BOUCHELLAEG
survenu le 9 septembre 2025, à l'âge de 62 ans.
Selon sa volonté, la crémation aura lieu dans l'innité familiale.
Louisa repose à la chambre funéraire de Passy, 1, place du 11 Novembre, (face au cimetière de Chedde), où une visite peut lui être rendue jusqu'au dimanche 14 septembre, à 20 heures.
La famille remercie le personnel hospitalier et infirmier qui a pris soin d'elle. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Libra MEMORIA
À partir de 9h, déposez vos condoléances sur libramemoria.com

La Balme-de-Sillingy, Sillingy, Thusy
Mayse et Daniel, Joëlle et Philippe, Henri et Sylviane, Patrick et Monique, Odile, Agnès et Roland, Pierre et Patricia, Christine et Steve, ses enfants et leurs conjoints ;
Damien, Amandine, Cécile, Théo, Alexis, Nicolas, Cédric, Claire, Estelle, Julie, Adrien, Emilie, Maxime, Aurélie, Noémie, Céline, Loetitia, Marie, Léo, ses petits-enfants et leurs conjoints ;
ses 17 arrière-petits-enfants ;
Jean-Dominique et Liène (?) BINSINGER, Raymond et Yvette (?) PERNET-COUDRIER, ses beaux-frères ;
les familles parentes et amies ont la tristesse de vous faire part du décès de

Denise CROCHET
née DAVOINE
enlevée à leur affection le samedi 6 septembre 2025, à l'âge de ses 88 ans.
La célébration religieuse sera célébrée le samedi 13 septembre, à 10 heures, en l'église de Sillingy, suivie de l'inhumation au cimetière de Sillingy.
Denise repose au funérarium de La Balme, selon le Rêvord. La famille remercie tout le personnel médical pour leur gentillesse et leur dévouement. Condoléances sur registre. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Louis
Elle a rejoint son époux,
décédé en 2013.
P. Funèbres - Crématorium
La Balme 04 50 68 78 67

ANNIVERSAIRES

Pers-Jussy
Il y a 26 ans,
le 11 septembre 1999,
disparaissait tragiquement
André NAVILLE



Que tous ceux qui l'ont connu et apprécié aient une pensée pour lui et son cousin Jean-Pierre MIEUSSET en ce triste anniversaire. Danielle, son épouse ; Rénny et Céline, son fils et sa compagne ; Céleste, sa petite-fille et Trystan, son petit-fils qu'il aurait été heureux de connaître.
Une pensée pour son frère,
Georges
qui l'a rejoint le 1^{er} août 2014.

Vallières, Thusy, Menthonnex
« Qu'on me donne l'envie, l'envie d'avoir envie, qu'on rallume ma vie. »
Monsieur Cédric GODDET
05.11.1980 - 11.09.2015



10 ans aujourd'hui... Quel vide abyssal ! La vie a une fin, le chagrin n'en a pas. Ta gaîté, ta gentillesse, ton humour et tes éclats de rire résonnent encore chaque jour dans nos têtes. Tu restes ainsi toujours aussi vivant dans nos coeurs.
Merci pour cette belle tranche de vie à tes côtés, nous t'aimons fort.

Véronika, son épouse ;
Cathy et Roger, ses parents ;
Loetitia et Nello, sa sœur son beau-frère ;
Sébastien, son frère ;
Enzo son neveu.

AVIS
Enquêtes publiques

LE GRAND COMMUNE
BORNDAND DU GRAND-BORNDAND

Enquête publique
relative au projet de modification n°2
du plan local d'urbanisme
du Grand-Borndand

Par arrêté n°ARR2025/235 en date du 22/08/2025, Monsieur le Maire de la commune du GRAND-BORNDAND a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme du Grand-Borndand. Le projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet, dans son contenu, d'un avis de l'Autorité Environnementale. Sa décision sera jointe au dossier d'enquête. Les avis des Personnes Publiques associées dans le cadre de la procédure seront également joints au dossier d'enquête. Monsieur **Georges LAPERRIERE** est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

Monsieur **Jean Claude HANON** est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.
L'enquête se déroulera à la mairie du GRAND-BORNDAND (21 route du Chailillon BP8 74450 LE GRAND-BORNDAND) **du mercredi 1^{er} octobre 2025 à 9h au lundi 3 novembre 2025 à 17h30**, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit de 9h00 à 12h00 et 15h à 17h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis, et les mercredis de 9h à 12h (à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés).

Toute personne qui en fait la demande à la mairie (par téléphone au 04 50 02 78 30 ou par courrier électronique à urbanisme@mairielegrandborndand.com) peut obtenir la communication des pièces du dossier durant la période de l'enquête publique, soit en exemplaire papier à ses frais, ou bien par document informatique. Les pièces du projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme du Grand-Borndand, objet de l'enquête, seront disponibles en ligne sur le site du registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6604>. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la mairie en suivant le lien suivant :

<https://www.mairiegrandborndand.com/le-plu/>.
Par ailleurs, un poste de travail informatique sera mis à disposition du public dans les locaux de la mairie, sur les lieux de l'enquête pour accéder à la version numérique des pièces. Pendant la durée de l'enquête, le registre d'enquête à feuillets non mobiles sera doublé d'un registre numérique disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6604>. Le registre d'enquête publique numérique, sera mis à jour directement à chaque consignation d'observations. Les observations du public seront consultables par toute personne durant toute la durée de l'enquête selon les mêmes modalités que pour la communication des pièces du dossier d'enquête publique.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie du Grand-Borndand :
-Le mercredi 1^{er} octobre 2025 de 9h à 12h (jour et heure d'ouverture)
-Le mercredi 22 octobre 2025 de 9h à 12h
-Le lundi 3 novembre 2025 de 15h à 17h30 (jour et heure de clôture)

Les remarques sur le projet peuvent également lui être adressées par écrit :
-par voie postale à l'adresse suivante : « Monsieur le Commissaire enquêteur - Mairie du GRAND-BORNDAND - 21 route du Chailillon - BP 8 - 74450 LE GRAND-BORNDAND »
-par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-6604@registre-dematerialise.fr ;
directement sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6604>, permettant de consigner des observations en remplissant le formulaire numérique prévu à cet effet.

A partir du mercredi 3 décembre 2025, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie du GRAND-BORNDAND et en version numérique sur le site internet de la mairie du Grand Borndand, sur la page consacrée au PLU <https://www.mairiegrandborndand.com/le-plu/>. Ces documents pourront également être communiqués par exemplaires papiers aux frais du demandeur, ou bien, par document informatique, (demande par téléphone au 04 50 02 78 30 ou par courrier électronique à : urbanisme@mairiegrandborndand.com).

L'ensemble du dossier d'enquête publique restera consultable pendant la durée d'une année complète, à savoir du 3 décembre 2025 au 3 décembre 2026.
Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme du Grand-Borndand, éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête et des avis des Personnes Publiques associées ainsi que de l'Autorité Environnementale, sera soumis au Conseil municipal en vue de son approbation

Le Maire, **André PERRILLAT AMÉDÉ**

469497600

Marchés publics
Aide au territoire
pour les associations Publiques et Privées
Publication des procédures
Publication des décisions
Publication des avis de mise à disposition